



Réunion du Comité Syndical

du 15 juin 2011

CS - 2.05 Compte de gestion

Le quinzième jour du mois de juin de l'année deux mil onze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : M. Pierre BOUCON

S.I.C.T.O.M. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

Le quorum est atteint : 9 présents

Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Jean-Claude MATHEY, Jean MONNIER, Jean-François ROOST

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER, Mme. Alexia LAVALLEE

Pouvoir : Mme. Alexia LAVALLEE à M. Marcel GRAPIN

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD





Réunion du Comité Syndical

du 15 juin 2011

CS – 2.05

Compte de gestion 2010

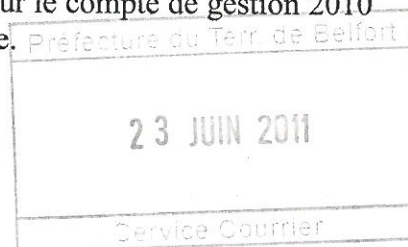
RAPPORT

Présenté par M. Daniel FEURTEY
Vice-Président

En application des dispositions prévues par les lois du 2 mars 1982 et 6 février 1992, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le compte de gestion 2010 du trésorier du S.E.R.T.R.I.D, tel qu'annexé à la présente.

A L'UNANIMITE le Comité Syndical :

- ADOPTE le compte de gestion 2010 du trésorier.



Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 15 juin 2011, ladite délibération ayant été affichée par extrait le 23 JUIN 2011 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le 23 JUIN 2011

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI